



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011 à 17 h 30

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé (jusqu'à la délibération n° 6), Mmes Bisauta, Durruty (jusqu'à la délibération n° 15), M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, Demont, MM. Escapil -Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mmes Thicoïpé, Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. Etchegaray (à partir de la délibération n° 7), Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Labayle à M. le Maire, Mme Durruty à Mme Castel (à partir de la délibération n° 16) , M. Gouffrant à M. Pommiez, M. Lacassagne à Mme Darmendrail, Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton, Mme Salducci à Mme Demont, M. Bergé à Mme Thicoïpé.

SECRETAIRE : M. Gastambide.



Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juillet 2011.

Approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 août 2011.

Approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

O/J N° 1 - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.

O/J N° 2 - Désignation d'un nouveau membre de la commission extra-municipale « Fêtes traditionnelles » (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal procède à la désignation de Madame Sylvie Mainhaguet et Monsieur Owen Lagadec-Iriarte.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 3 - Cimetière Talouchet - Institution de concessions funéraires destinées à recevoir des urnes cinéraires (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal fixe, pour l'octroi de ces emplacements, les durées de concessions et leurs tarifs correspondants tels que proposés.

Adopté à l'unanimité.

POLITIQUE DE LA VILLE

O/J N° 4 - Adoption de la charte pour la qualité de la vie nocturne à Bayonne (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal approuve les engagements de la ville contenus dans ladite charte et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 5 - Service civique – Demande de subvention au Contrat urbain de cohésion sociale (rapporteur : M. Millet-Barbé).

M. le Maire est autorisé à solliciter du CUCS une subvention maximale (budget 114 K€).

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 6 - Réponses de la Ville au 2^{ème} appel à projets du Contrat urbain de cohésion sociale 2011 (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal prend connaissance des demandes de subventions de la Ville d'un montant total de 15 400 € et autorise M. le Maire à signer les conventions à venir.

Adopté à l'unanimité.

CULTURE ET PATRIMOINE

O/J N° 7 - Maison des associations – Centre de ressources et d'appui à la vie associative (CRAVA) – Convention avec les associations « INSTEP Aquitaine » et « Sport Pyrénées Emploi 64 » (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal accepte la reconduction de ce partenariat, approuve les termes de la nouvelle convention triennale à conclure et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT DURABLE

O/J N° 8 - Conventions avec EDF en faveur de l'efficacité énergétique (rapporteur : M. Causse).

M. le Maire est autorisé à signer les conventions d'application et de répartition par opération(s).

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

O/J N° 9 - Enquête publique visant à déclarer l'intérêt général les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau du bassin de l'Adour aval – Avis de la commune de Bayonne (rapporteur : M. Causse).

Le conseil municipal donne un avis favorable à la déclaration d'intérêt général.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 10 - Muséum d'Histoire Naturelle – Acquisitions d'œuvres - Demandes de subventions (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 11 - Plaine d'Ansot – Boutique de la Maison des Barthes – Adoption de nouveaux tarifs (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal adopte les tarifs complémentaires proposés ainsi que leur mise en application immédiate.

Adopté à l'unanimité.

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

O/J N° 12 - Projet d'élargissement des chemins de Pinède et Loustaounaou - Bilan de la concertation préalable (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal déclare la clôture de la procédure de concertation préalable et approuve le bilan de celle-ci.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

O/J N° 13 - Fourniture de mobilier urbain divers – Attributions des marchés (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer avec les titulaires désignés, les marchés correspondants.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 14 - Toponymie – Dénomination de voies et lieux (rapporteur : M. Gastambide).

Le conseil municipal approuve les dénominations proposées.

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

O/J N° 15 - Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal accorde les remises partielles proposées (montant total : 4 545,76 €).

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 16 - Exercice 2011 – Attribution de subventions aux associations (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées et autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention conclue avec l'association JFB Lagunak (festival « Black and Basque »).

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 17 - Gestion de la dette – Délégation d'attribution au maire en matière de couverture des emprunts à taux variable (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le principe du recours à des instruments de couverture du risque de taux et dans ce cadre, délègue à M. le Maire, en application de l'article L.2122-22 du CGCT, le pouvoir de négocier et conclure avec des établissements financiers les contrats correspondants et à procéder à toutes les opérations subséquentes.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

FONCIER

O/J N° 18 - Lotissements communautaires Donzacq I et II – Transfert des équipements de voirie par l'Agglomération Côte Basque-Adour au profit de la commune de Bayonne (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

Le conseil municipal autorise l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles concernées et habilite M. le Maire à signer les actes permettant la concrétisation de l'opération.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 19 - Cession d'un immeuble sis 10 impasse du Coût à Anglet (rapporteur : Mme Demont).

M. le Maire est autorisé à engager les opérations permettant la cession de cet immeuble provenant de la succession Howard-Johnston et à signer, avec M. Laurent Max-Starkman l'acte concrétisant la transaction, moyennant le prix de 700 000 € nets vendeur.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 20 - Projet de cession d'un immeuble sis 18 rue de Fontenailles à Lausanne en Suisse (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à lancer la procédure de cession de cet immeuble provenant de la succession Howard-Johnston et à signer tout document nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 21 - Convention d'occupation du domaine public au profit de l'Aviron Bayonnais rugby amateur pour des locaux sis complexe sportif de la Floride (rapporteur : M. Gastambide).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention correspondante et autorise M. le Maire à la signer avec l'Aviron Bayonnais rugby amateur.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 22 - Convention d'occupation du domaine public au profit de l'association « Les Gars de l'Aviron » pour des locaux sis stade Jean Dauger (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention correspondante et autorise M. le Maire à la signer avec l'association « Les Gars de l'Aviron ».

Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

O/J N° 23 - Attribution d'une gratification stage à M. Alexandre Delors (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une gratification d'un montant brut mensuel de 417,09 €.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 24 - Site de Marracq - Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à déposer le dossier correspondant et à signer tous les documents et actes afférents.

Adopté à l'unanimité.

URBANISME

O/J N° 25 - Réforme de la fiscalité de l'aménagement - Mise en place du nouveau dispositif de la taxe d'aménagement (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal institue sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %, exonère à raison de 50 % de leur surface, les locaux d'habitation et d'hébergement aidés par l'Etat (PLUS, PLS et PSLA) et fixe pour les aires de stationnement non comprises dans la surface visée au code de l'urbanisme, la valeur forfaitaire par emplacement à 5 000 €.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 26 - Autorisation de dépôt d'une demande de permis de construire par Habitat Sud Atlantic pour la démolition et la reconstruction de la maison « Balen » (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal autorise Habitat Sud Atlantic/Office public de l'habitat de Bayonne à déposer la demande de permis de construire correspondante.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 27 - Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la Ville (rapporteur : Mme Boé).

Le conseil municipal approuve le versement des subventions proposées, leur montant total s'élevant à 173 468,50 €.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

COOPERATION INTERCOMMUNALE

O/J N° 28 - Agglomération Côte-Basque Adour – Rapport d'activités 2010 (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal prend acte de la présentation dudit rapport d'activités.

O/J N° 29 - Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurrak – Rapport d'activités 2010 (rapporteur : Mme Chevrel).

Le conseil municipal prend acte de la présentation dudit rapport d'activités.



La séance est levée à 20h15.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 20 octobre 2011.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-